



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 22 juin 2023

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 16 juin 2023

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de présents participant au vote : 64

Nombre de procurations : 18

### Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Brigitte POPARD	Monsieur Patrice CHATEAU
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur David HAEGY
Monsieur Thierry FALCONNET	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Monsieur Lionel SANCHEZ
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Patrick AUDARD
Monsieur Rémi DETANG	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Samuel LONCHAMPT
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Madame Catherine VICTOR
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Ludmila MONTEIRO	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Monsieur François DESEILLE	Madame Kildine BATAILLE	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Christophe AVENA	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
Madame Danielle JUBAN	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Gaston FOUCHERES
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Jean-François COURGEY	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Emmanuel BICHOT	Monsieur Didier RELOT
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Caroline JACQUEMARD	Madame Monique BAYARD
Madame Christine MARTIN	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Monsieur Philippe SCHMITT
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Céline RENAUD	Madame Isabelle PASTEUR
Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Madame Céline TONOT	Monsieur Bruno DAVID	Madame Noëlle CABBILLARD
Madame Nadjoud BELHADEF	Madame Laurence GERBET	Monsieur Cyril GAUCHER
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Stéphanie MODDE	Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX
	Monsieur Olivier MULLER	

### Membres absents :

Monsieur Jean-François DODET	Madame Océane CHARRET-GODARD pouvoir à Madame Christine MARTIN
Monsieur Patrick BAUDEMONT	Monsieur Guillaume RUET pouvoir à Madame Catherine VICTOR
Madame Céline RABUT	Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Monsieur Pierre PRIBETICH
Monsieur Frédéric GOULIER	Monsieur Jean-Philippe MOREL pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
	Monsieur Marien LOVICHY pouvoir à Monsieur François DESEILLE
	Monsieur Christophe BERTHIER pouvoir à Monsieur Philippe LEMANCEAU
	Monsieur Massar N'DIAYE pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Madame Lydie PFANDER-MENY pouvoir à Monsieur Denis HAMEAU
	Madame Claire VUILLEMIN pouvoir à Monsieur Stéphane CHEVALIER
	Monsieur Léo LACHAMBRE pouvoir à Monsieur Thierry FALCONNET
	Madame Hana WALIDI-ALAOUI pouvoir à Madame Brigitte POPARD
	Madame Bénédicte PERSON-PICARD pouvoir à Monsieur Samuel LONCHAMPT
	Monsieur Jean DUBUET pouvoir à Monsieur Gérard HERRMANN
	Monsieur Jean-Marc RETY pouvoir à Madame Céline TONOT
	Madame Catherine PAGEAUX pouvoir à Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
	Madame Catherine GOZZI pouvoir à Monsieur Rémi DETANG
	Monsieur Adrien GUENE pouvoir à Madame Noëlle CABBILLARD
	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI pouvoir à Monsieur Jean-marc GONÇALVES



---

## **OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME**

### **Programme POPSU transitions - Convention de partenariat**

La Plate-forme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines « POPSU », initiée par l'État, depuis 2004 croise les savoirs scientifiques et l'expertise opérationnelle pour mieux comprendre les enjeux et les évolutions associés aux villes et aux territoires.

Par délibération de novembre 2018, Dijon Métropole, à l'instar de 14 métropoles françaises, a participé au programme « POPSU métropole », sur des thématiques relatives à la construction des projets métropolitains, et portant localement sur « La ville durable à l'épreuve de la ville intelligente ».

En 2023, un nouveau programme de recherche triennal (2023-2025) sur les trajectoires territoriales de transitions, est proposé par l'État, porté par le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

Les métropoles d'Aix-Marseille, Bordeaux, Brest, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nantes, Nice, Orléans, Rouen, Strasbourg et Toulouse, ainsi que les intercommunalités d'Amiens, Angers, Besançon, le Pays Basque, Caen, Dunkerque, Le Havre, Le Sillon Lorrain, Mulhouse, le Grand Paris, Rennes, Saint-Etienne et Tours ont d'ores et déjà marqué leur intérêt et leur volonté de participer à ce programme.

La métropole dijonnaise entend poursuivre cette dynamique partenariale de recherche, et s'inscrit ainsi dans ce nouveau programme « POPSU transitions ».

#### **Axes de travail**

Un programme de recherche dédié aux trajectoires métropolitaines de transitions: La recherche appliquée copilotée par l'équipe de recherche, et les services de Dijon métropole investira des sujets très concrets et opérationnels tels qu'ils se posent ou se poseront dans les prochaines années sur le territoire. Ces problématiques pourront analyser les transitions, dans une conception systémique, l'urgence climatique, et aussi, les questions sociales (de cohésion), numériques (de digitalisation), économiques (de relocalisation), politiques (de démocratisation), culturelles (d'accessibilité), etc.

Ce travail, financé à parité par la Métropole et l'État, sera valorisé par la publication d'ouvrages de référence permettant de situer le projet dijonnais dans l'échiquier national et européen.

La plateforme locale dijonnaise, qui visera à construire localement une capacité d'expertise sur l'évolution de la métropole et les politiques de transitions, sera articulée à une plateforme nationale et associée à des séminaires nationaux.

#### **Gouvernance et financement**

Le programme de recherche « POPSU Transitions » est cofinancé par l'État et Dijon Métropole, piloté et administré par le GIP.

Une gouvernance à deux niveaux sera mise en place :

- une gouvernance nationale de programme, assurée par un conseil stratégique et une équipe permanente sous l'autorité d'un directeur de programme au GIP,
- une gouvernance locale du programme

Dijon Métropole s'engage dans ce programme, en approuvant les termes de cette collaboration à travers une convention de partenariat tripartite entre l'État, le Groupement d'intérêt public (GIP) l'Europe des projets architecturaux et urbains (EPAU) qui porte POPSU et Dijon Métropole, jointe à la présente délibération.

La contribution financière à parité entre État et Métropole est décomposée comme suit :

- 50 000 € pour le contrat de recherche réparti sur trois exercices budgétaires 2023-2024-2025, à même hauteur que l'État, selon la ventilation budgétaire suivante :

- 10000 € au lancement du programme,
- 25000 € en 2024,
- 15000 € en 2025,

- 20.000 € au titre de la contribution de Dijon Métropole à la valorisation des recherches

La participation de Dijon métropole au programme « POPSU transitions » s'inscrit pleinement dans la dimension métropolitaine et d'attractivité de la capitale régionale, et du rayonnement de son enseignement supérieur et de sa recherche.

Une convention de partenariat jointe à la présente délibération établit les dispositions générales de ce partenariat.

**Le Conseil,  
après en avoir délibéré, décide :**

**-d'approuver** la convention ci-jointe ;

**-d'autoriser** Monsieur le Président de Dijon Métropole à signer la convention qui fixe les conditions et les modalités de versement de ces sommes ainsi que l'ensemble des documents s'y rattachant.

SCRUTIN	POUR : 82	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 18 PROCURATION(S)	

Le secrétaire,  
Monsieur HOAREAU

Le Président,  
Monsieur REBSAMEN